

TARIFS MODIFIES LE 01 AVRIL 2025 ET APPLICABLE AU 01 AVRIL 2025



Par Jour	HEBERGEMENT CHAMBRE SIMPLE 98.34 Euros	HEBERGEMENT CHAMBRE DOUBLE 86.89 Euros	HEBERGEMENT CANTOU 98.34 Euros	ACCUEIL DE JOUR 37.70 Euros
	<i>+Ticket modérateur 6.46 Euros</i>			<i>+ Tarif dépendance*</i>

** selon évaluation GIR si non pris en charge par Plan d'aide du CG*

Caution de 2000 Euros pour un séjour permanent.

Majoration de 10% pour un séjour temporaire.

Le tarif dépendance varie selon le GROUPE ISO RESSOURCE correspondant au résident après validation du médecin coordonnateur :

- G I R 1-2 : 23.98 € TTC par jour**
- G I R 3-4 : 15.22 € TTC par jour**
- G I R 5-6 : 6.46 € TTC par jour (ticket modérateur)**

Pour les résidents originaires de l'Hérault, conformément à la législation en vigueur, l'Allocation Personnalisée d'Autonomie est versée par le Conseil Départemental sous forme de dotation globale à l'établissement. La somme de 6.46 € TTC, dite "ticket modérateur" vient s'ajouter au tarif hébergement.

Téléphone

Téléphone consommation France illimitée 23,00 Euros /mois

Repas invité

Déjeuner : 15.00 Euros (Entrée – plat- dessert- café)